

Enseigne/dénomination sociale :

N° de SIRET :

Activité :

M.  Mme  Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

E-mail :

- Je m'engage à relever 4 défis parmi les thématiques proposées.
- Je m'engage à promouvoir les Éco-défis et à utiliser les supports de communication fournis.
- J'autorise la CMA 57 et la CCPOM à utiliser et diffuser les photos et vidéos prises dans le cadre des Eco-défis.

Préciser l'adresse à renseigner si vous exercez depuis votre domicile et que vous ne souhaitez pas apparaître avec votre adresse personnelle :

Date et signature

La CCPOM et la CMA 57 sont seules destinataires des données qui vous concernent. La réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (règlement « RGPD »), actuellement en vigueur dans toute l'Union Européenne, vise à mieux protéger les données privées des citoyens et éviter leur utilisation à des fins commerciales non désirées. Les données recueillies dans ce questionnaire ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de retrait de votre consentement en contactant la CCPOM et CMA 57.

« 82 % des Français attendent que les entreprises les informent sur le caractère écologique/responsable des modes de production et 82 %, sur les usages les plus écologiques de leurs produits. »

Source : Citeo

"Des défis éco-responsables, des économies durables."



PRÊT À VOUS ENGAGER ?

CONTACTEZ

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE MOSELLE
Enguerran GABRIEL
Chargé de Développement - Développement durable
egabriel@cma-moselle.fr | Tél. : 03 87 39 31 96

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS ORNE MOSELLE
Amandine GOUSTIAUX
Chargée de mission Développement économique
Système d'information géographique
a.goustiaux@ccpom.fr | Tél. : 03 87 58 36 93



Artisans, commerçants engagez-vous dans la transition écologique





## C'est quoi **Éco-défis** ?

C'est un **label** déployé depuis 2015 par les **Chambres Consulaires** en partenariat avec les collectivités locales engagées.

Ce label **valorise les artisans et commerçants qui s'engagent pour l'environnement** en relevant des **défis** concrets : gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, des transports, des éco-produits et de la responsabilité sociétale.



*"Artisans engagés, entreprises gagnantes."*

### Comment ça **mar**che ?

- 1 Je choisis et relève **4 défis** parmi **7 thématiques**.
- 2 Je suis **accompagné par la CMA 57 et la CCPOM** pour la mise en place de ces défis.
- 3 Je suis **labellisé lors d'une cérémonie** et valorisé sur mon territoire.

### Quels sont mes **avantages** ?

- Je maîtrise mes coûts et fais des **économies**.
- Je **valorise mon engagement éco-responsable** auprès de mes clients.
- Je participe à une **initiative locale de dynamisation de mon territoire**.
- Je bénéficie d'un **kit et soutien de communication de la CMA 57 et de la CCPOM**.

## Je relève des **défis**

dans les thématiques suivantes :

### ! **Défi obligatoire**

- Réaliser le tri sélectif des déchets

### 🗑️ **Déchets**

- Devenir un point de collecte pour ses clients
- Mutualiser la gestion des déchets
- Valoriser les déchets non réglementaires
- Valoriser les invendus
- Réduire le gaspillage
- Composter in situ ses biodéchets

### 📦 **Approvisionnement et éco-produits**

- Éviter d'utiliser des consommables à usage unique
- Utiliser des éco-produits pour l'activité
- Proposer une offre de produits labellisés
- Utiliser ou proposer des matières issues du réemploi
- Réduire les emballages clients/fournisseurs
- Favoriser le circuit court

### 💧 **Eau et biodiversité**

- Optimiser et réduire ses consommations en eau (sanitaire et/ou activité)
- Mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales
- Limiter et prévenir ses rejets dans l'eau
- Participer à la préservation de la biodiversité

### 💡 **Énergie**

- Remplacer ses équipements énergivores par des équipements moins consommateurs
- Optimiser l'utilisation des équipements
- Installer des vitrines d'exposition fermées (vitrines réfrigérées)
- Optimiser l'éclairage de ses locaux (matériel et utilisation)
- Utiliser ou produire de l'énergie renouvelable
- Réaliser l'isolation thermique de ses locaux

### 🚚 **Déplacements**

- Faire des livraisons éco-responsables
- Choisir un mode de transport durable pour l'activité

### 🤝 **Sensibilisation et démarche RSE**

- Sensibiliser au développement durable
- Réaliser un diagnostic environnemental de son entreprise
- Promouvoir les actions d'utilité sociale et solidaire
- Être labellisé dans le cadre d'une démarche éco-responsable ou RSE

### 📌 **Autre action**

- Porter une action en faveur de l'environnement qui ne figure pas dans ce référentiel

.....

.....

.....

.....

.....

